

AFFICHAGE DE POSTE
AFFICHAGE DU 30 AVRIL 2024 AU 14 MAI 2024, INCLUSIVEMENT

TITRE DU POSTE :	Journalier étudiant aux parcs, loisirs, culture et événements
SERVICE :	Voirie
SUPÉRIEUR :	Directeur du service des travaux publics et de l'ingénierie
POSTE À COMBLER :	1
STATUT :	Étudiant saisonnier

TYPE DE POSTE

Saisonnier, temps plein, 40 heures semaine pour une période de 10 semaines

Horaire : Horaire variable, pouvant inclure la fin de semaine, selon la convention collective des étudiants en vigueur

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du Directeur du service des travaux publics et de l'ingénierie, le titulaire du poste voit principalement à l'entretien des parcs, espaces verts et terrains de jeux, répond au besoin en logistique des divers événements et s'occupe de l'entretien journalier de la patinoire. Il est notamment appelé à conduire des véhicules (ex. : tracteur, surfaceuse, véhicules de services avec remorque, etc.).

A-RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1- Entretien des parcs et espaces verts :

- Effectue l'entretien des pelouses, des parcs et des équipements, équipement de loisirs, donne un support pour les aménagements paysagers extérieurs et tous les autres endroits aménagés;
- Effectue la tournée des parcs et installations à tous les matins (vider les poubelles, nettoyages des blocs sanitaires et du pavillon sportif.);
- Procède à l'ouverture et à la fermeture des blocs sanitaires;
- Effectue le remplissage des produits sanitaires;
- Conduit les tondeuses appropriées et utilise les outils de coupe et de taille;
- Fait l'inspection, l'inventaire, fait un contrôle et remplit les rapports appropriés sur les outils mis à sa disposition;
- Aide à l'installation de la signalisation des parcs ou autres;
- Installe et entretient le mobilier urbain ainsi que les accessoires estivaux;
- Effectue la réparation de clôtures, équipements et mobiliers urbains, abris ou autres;
- Aide au préposé à l'entretien ménager;
- S'assure de l'entretien et de la propreté des conteneurs semi-enfouis;
- Fait l'inspection, des véhicules et équipements et opère de la machinerie lourde pour les besoins du service;
- Installe et hivernise le mobilier urbain et accessoires estivaux;
- Fait la préparation des terrains et équipements pour différents événements ou activités dans les délais requis.

2- Logistique événementielle :

- Effectuer le montage et démontage des événements de la Municipalité;
- Fait la préparation des terrains et équipements pour différents événements ou activités dans les délais requis.

3- Entretien des bâtiments :

- Procéder aux réparations, rénovations ou corrections mineures des bâtiments;
- Utiliser les outils et équipements nécessaires pour effectuer les travaux.

Effectuer toutes autres tâches connexes et en relation avec les responsabilités de la fonction, et selon la saison, à la demande de son supérieur immédiat.

B- QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Être étudiant à temps plein
- Être disponible de la fin mai à la mi-août 2024
- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Sens des communications et esprit d'équipe
- Excellente capacité physique
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide
- Expérience en matière de conduite de véhicules (ex. : tracteur avec zamboni, véhicules de service avec remorque, tondeuse, coupe bordures)
- Importance du service aux citoyens

C-SALAIRE

Selon la politique salariale des étudiants en vigueur, soit 17 \$ / heure.

Veillez faire parvenir par courriel à rh@stah.ca ou par courrier au 1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0 au plus tard le 14 mai 2024, votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation avec la mention « **Journalier étudiant aux parcs, loisirs, culture et événements** » mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience.

La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi, le masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, ce 30 avril 2024.

Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe